

CONDITIONS DU CONCOURS, CONCOURS WEBER

L'objectif du concours est de remettre des prix aux participants pour récompenser leurs prestations. Le concours se déroule du 21-01-2008 au 06-12-2008 inclus.

1. Les participants doivent prendre une photo de leur abri de jardin Bear County installé dans leur jardin (prestation soumise à l'évaluation du jury). La photo peut être envoyée avec la mention « concours photo » par courriel à info@bearcounty.eu (le fichier photo ne doit pas dépasser 2 Mo) ou par courrier à Bear County, Postbus 8, 5130 AA Alphen N.Br., Pays-Bas. N'oubliez pas de mentionner vos nom, adresse et localité.
2. Un jury d'experts désignera le vainqueur.
3. Les frais d'utilisation (pour la connexion) Internet sont à la charge du participant.
4. Par sa participation, le participant accepte les présentes conditions, ainsi que toutes les décisions prises par les organisateurs afin de garantir le bon déroulement du concours.
5. Les participants de moins de 16 ans doivent obtenir l'accord préalable de leurs parents/tuteurs afin de (pouvoir) participer au concours.
6. Les envois pour le premier tirage doivent nous parvenir avant le 31 mai 2008. Les envois qui nous parviendront après cette date seront automatiquement pris en compte pour le deuxième tirage. Les envois pour le deuxième tirage doivent nous parvenir avant le 31 août 2008. Les envois qui nous parviendront après cette date seront automatiquement pris en compte pour le troisième tirage. Les envois pour le troisième tirage doivent nous parvenir avant le 31 décembre 2008. Les envois qui nous parviendront après cette date ne seront pas pris en compte pour le concours.
7. Les lauréats seront informés personnellement.
8. Toute correspondance sur les résultats et sur le concours lui-même est strictement interdite.
9. Le prix sera remis au seul vainqueur et ne pourra être échangé contre de l'argent comptant.
10. En participant à ce concours, les vainqueurs autorisent Universo à utiliser leur nom, ainsi que d'éventuelles photos de la remise de prix, à des fins promotionnelles.
11. Les coordonnées envoyées à Universo dans le cadre de ce concours sont enregistrées dans la base de données de l'organisateur et sont utilisées conformément à la loi néerlandaise sur la protection des données à caractère personnel.
12. Universo se réserve le droit de mettre un terme au présent concours ou de modifier comme bon lui semble et sans préavis le règlement, les prix, les conditions, les dispositions ou les informations relatifs au concours.
13. La participation au présent concours est interdite aux employés, aux partenaires ou aux membres de la famille de l'organisateur, ainsi qu'à toute autre personne impliquée directement ou indirectement dans l'organisation du concours.
14. L'organisateur ainsi que les intervenants et les tierces personnes engagés par l'organisateur ne peuvent pas être tenus responsables des dommages quels qu'ils soient, qui découlent directement ou indirectement du concours ou qui sont liés de quelque manière que ce soit avec le concours.
15. L'organisateur ne peut être en aucun cas tenu responsable des erreurs d'envoi, de réception ou de traitement des courriels.